

A.M., 2024

**Arrêté 0071-2024 du ministre de la Sécurité publique
en date du 21 août 2024**

CONCERNANT un élargissement du territoire d'application du Programme général d'assistance financière lors de sinistres mis en œuvre relativement aux pluies abondantes et aux vents violents survenus les 9 et 10 août 2024, dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté numéro AM 0070-2024 du 12 août 2024 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'assistance financière lors de sinistres afin d'aider notamment les particuliers, les entreprises et les municipalités qui ont subi des préjudices en raison des pluies abondantes et des vents violents survenus les 9 et 10 août 2024;

VU l'annexe jointe à cet arrêté du 12 août 2024 qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme;

VU l'article 68 de la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres (L.Q. 2024, c. 18, article 1) qui permet au ministre responsable de l'application d'un programme d'élargir le territoire d'application et de prolonger la période visée;

CONSIDÉRANT que des municipalités, dont les territoires n'ont pas été désignés à l'arrêté précité, ont relevé des dommages et ont engagé des dépenses additionnelles à leurs dépenses courantes pour diverses mesures d'intervention et de rétablissement relatives à la sécurité de leurs citoyens, en raison des pluies abondantes et des vents violents survenus les 9 et 10 août 2024;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités et à leurs citoyens, s'ils sont admissibles, de bénéficier du Programme général d'assistance financière lors de sinistres;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Le Programme général d'assistance financière lors de sinistres mis en œuvre par l'arrêté numéro AM 0070-2024 du 12 août 2024 relativement aux pluies abondantes et aux vents violents survenus les 9 et 10 août 2024, dans des

municipalités du Québec, est élargi afin de comprendre les municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté.

Signé à Québec, le 21 août 2024

Le ministre de la Sécurité publique,
FRANÇOIS BONNARDEL

ANNEXE

Municipalité	Désignation
Région 03 — Capitale-Nationale	
Baie-Saint-Paul	Ville
Saint-Alban	Municipalité
Saint-Basile	Ville
Saint-Thuribe	Paroisse
Saint-Ubalde	Municipalité
Sainte-Christine-d'Auvergne	Municipalité
Région 04 — Mauricie	
Charrette	Municipalité
Lac-Normand	Territoire non organisé
Saint-Édouard-de-Maskinongé	Municipalité
Saint-Narcisse	Paroisse
Saint-Séverin	Paroisse
Sainte-Angèle-de-Prémont	Municipalité
Région 05 — Estrie	
Bonsecours	Municipalité
Lawrenceville	Village
Saint-Étienne-de-Bolton	Municipalité
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	Municipalité
Stukely-Sud	Village
Région 06 — Montréal	
Dorval	Ville
Kirkland	Ville
Sainte-Anne-de-Bellevue	Ville

Municipalité	Désignation	Municipalité	Désignation
Région 07 — Outaouais		Région 16 — Montérégie	
Duhamel	Municipalité	Acton Vale	Ville
Pontiac	Municipalité	Châteauguay	Ville
Région 12 — Chaudière-Appalaches		Contrecoeur	Ville
Courcelles–Saint-Évariste	Municipalité	Dundee	Canton
Kinnear’s Mills	Municipalité	Elgin	Municipalité
Saint-Fortunat	Municipalité	Huntingdon	Ville
Sainte-Praxède	Paroisse	Les Cèdres	Municipalité
Région 14 — Lanaudière		Notre-Dame-de-l’Île-Perrot	Ville
Charlemagne	Ville	Pointe-Fortune	Municipalité
Crabtree	Ville	Saint-Anicet	Municipalité
Lanoraie	Municipalité	Saint-Basile-le-Grand	Ville
Notre-Dame-de-la-Merci	Municipalité	Saint-Césaire	Ville
Repentigny	Ville	Saint-Jean-Baptiste	Municipalité
Saint-Alexis	Municipalité	Saint-Lazare	Ville
Saint-Cléophas-de-Brandon	Municipalité	Saint-Mathias-sur-Richelieu	Municipalité
Saint-Liguori	Municipalité	Saint-Mathieu-de-Belœil	Municipalité
Saint-Paul	Municipalité	Sainte-Julie	Ville
Saint-Sulpice	Paroisse	Terrasse-Vaudreuil	Municipalité
Région 15 — Laurentides		Verchères	Municipalité
Amherst	Canton	Région 17 — Centre-du-Québec	
Boisbriand	Ville	Drummondville	Ville
Harrington	Canton	83979	
Ivry-sur-le-Lac	Municipalité	◆◆◆	
Lac-du-Cerf	Municipalité		
Lorraine	Ville		
Mont-Blanc	Municipalité		
Rosemère	Ville		
Saint-Hippolyte	Municipalité		
Saint-Jérôme	Ville		
Sainte-Sophie	Municipalité		